

Règlement de la compétition

« La meilleure vidéo des services rendus par les zones humides »

- 1- La compétition est ouverte du 18 janvier au 19 février 2021 pour les enfants de moins de 16 ans.
- 2- Dans le cadre du projet lancé par «MedWet» et financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides 2021 sous le thème «les zones humides et l'eau », GREPOM /BirdLife Maroc, avec la participation du Laboratoire d'Ecologie et d'Environnement (LEE) de la Faculté des Sciences Ben M'sik, organise à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides 2021 la compétition de « La meilleure vidéo des services rendus par les zones humides».
- 3- La participation à cette compétition est gratuite et sans obligation d'adhésion à l'association GREPOM. Trois gagnants seront choisis.
 - Pour participer, il suffit de préparer une vidéo personnelle de 3 à 5min sur les services rendus par les zones humides et de l'envoyer via l'email suivant : jmzh.grepom@gmail.com et ce avant le 19 février 2021 à 18H00.
 - La narration des vidéos peut être en arabe ou en français.
 - La vidéo doit être sur le thème : les services rendus par les zones humides.
 - Une seule vidéo est acceptée par participant.
 - En participant à ce concours, les participants acceptent que GREPOM ait le droit de publier, dans n'importe quel format, les vidéos soumises à la compétition.
 - Le simple fait de participer implique l'acceptation du règlement de la compétition.
- 4- Après réception de l'ensemble des vidéos, celles-ci seront soumises à un jury qui élira trois gagnants en se basant sur plusieurs critères entre autres la cohérence, le synopsis, la qualité de l'illustration sonore et des informations.
- 5- Calendrier :
 - 18 janvier 2021 : Ouverture de la compétition.
 - 19 février 2021 : Clôture de la compétition.
- 6- 26 février 2021 : Annonce des résultats sur la page Facebook de l'association <https://www.facebook.com/GREPOM.org/>
- 7- Chacun des gagnants sera ensuite individuellement averti, et recevra un prix symbolique.